

Description

Le ou la médecin spécialiste en pédiatrie (pédiatre) veillent à la santé de l'enfant, de la naissance à la fin de l'adolescence. Ces professionnels traitent ses maladies en tenant compte de son environnement familial et social. Ils jouent un rôle préventif en relation avec les milieux familial, scolaire et social de jeunes patients de tous horizons.

Leurs principales activités consistent à:

Examens de contrôle, conseils et prévention

- recevoir en consultation des nourrissons, des enfants et des adolescents;
- observer le développement physique et psychomoteur du jeune enfant, détecter les éventuelles anomalies;
- prévenir, dépister et traiter les troubles du comportement de l'enfant ou de l'adolescent (hyperactivité, déficit d'attention, troubles du langage, du sommeil, de l'alimentation, etc.);
- exercer une médecine préventive (vaccins) et dispenser des conseils afin de promouvoir une bonne hygiène de vie (alimentation, etc.);
- écouter, informer et conseiller les familles (garde, difficultés relationnelles) en partenariat avec les services sociaux, l'école et les services de protection de l'enfant;
- reconnaître les situations de maltraitance, de sévices, etc.; le cas échéant, proposer des mesures thérapeutiques en collaboration avec d'autres spécialistes;

Diagnostic et traitement

- détecter et soigner les maladies organiques et fonctionnelles de l'enfance;
- poser un diagnostic à partir d'un entretien avec l'enfant, l'adolescent et/ou leurs parents, d'observations attentives et d'examens radiologiques ou de laboratoires (analyses de sang, d'urine, du liquide céphalo-rachidien, etc.);
- proposer un plan de traitement et de soins, si nécessaire, diriger les patients vers un spécialiste (dermatologue, cardiologue, ophtalmologue, oto-rhino-laryngologue, etc.);

Urgences

- faire face aux situations d'urgence pédiatrique (déshydratation, convulsions, troubles respiratoires aigus, intoxication, accidents, etc.);
- dispenser des conseils téléphoniques pour rassurer des parents inquiets et leur indiquer les premières mesures à prendre;

Bloc obstétrical et maternité

- assister les bébés dès leur naissance (réanimation, examens de dépistage, traitement des maladies des nouveau-nés), en collaboration avec les sages-femmes et les médecins spécialistes en gynécologie et obstétrique;
- pratiquer les examens de contrôle du développement physique et psychomoteur des nourrissons.

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en pédiatrie sont souvent appelés à collaborer avec tous les professionnels de l'enfance et de l'adolescence (logopédistes, psychologues scolaires, psychomotriciens, ergothérapeutes, éducateurs sociaux, enseignants spécialisés, etc.).

Formation

La formation postgraduée pratique et théorique en pédiatrie s'acquiert après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires). Deux cursus sont proposés: pédiatre en cabinet médical ou pédiatre hospitalier.

Lieux

- établissements de formation reconnus: cliniques, hôpitaux, cabinets médicaux pédiatriques.

Durée

5 ans dont:

- 3 ans de formation de base à choix en cabinet médical ou en milieu hospitalier;
- 2 ans de formation secondaire.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel.

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires en médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en pédiatrie.

Contenu

Pédiatre en cabinet médical

- développement de l'enfant et de l'adolescent, prévention, éducation et dynamique familiale, développement de la croissance, anthropométrie, évaluation neurologique de la motricité, pédiatrie préventive et sociale, promotion de la santé, épidémiologie, suivi des maladies chroniques, réadaptation, psychiatrie, imagerie médicale, gestion d'un cabinet privé.

Pédiatre hospitalier

- étiologie, pathogenèse, physiopathologie, diagnostic, traitements, rééducation, prévention, compétences techniques pour le traitement hospitalier stationnaire et ambulatoire d'enfants et d'adolescents, urgences, soins intensifs, néonatalogie, gestion d'un service de pédiatrie.

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Capacité à mettre en confiance autrui
- Écoute et compréhension d'autrui
- Facilité de contact
- Résistance nerveuse
- Sens de l'observation
- Disponibilité
- Courtoisie et tact

Perspectives professionnelles

Le marché du travail des médecins spécialiste en pédiatrie dépend étroitement du taux de natalité, qui est plutôt bas en Suisse. Ces professionnels exercent leurs activités dans un cabinet privé ou en milieu hospitalier et assument, parfois, la fonction de médecin scolaire. La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide: les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les médecins spécialistes en pédiatrie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation approfondie en endocrinologie-diabétologie pédiatrique, gastroentérologie et hépatologie pédiatrique, cardiologie pédiatrique, néonatalogie, néphrologie pédiatrique, neuropédiatrie, oncologie-hématologie pédiatrique, pneumologie pédiatrique ou rhumatologie pédiatrique, 3 ans, divers lieux en Suisse;
- formation approfondie en pédiatrie du développement ou en médecine d'urgence pédiatrique, 2 ans, divers lieux en Suisse;
- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, l'Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse, la Société suisse de pédiatrie ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.
- attestations de formation complémentaire et certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues: électroencéphalographie, électroneuromyographie, praticien en médecine élargie par l'anthroposophie, pratique du laboratoire au cabinet médical, sonographie de la hanche selon Graf chez le nouveau-né et le nourrisson, Targeted neonatal echocardiography, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en chirurgie/Médecin spécialiste en chirurgie
- Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie/Médecin spécialiste en dermatologie et vénéréologie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en médecine interne générale/Médecin spécialiste en médecine interne générale
- Médecin spécialiste en ophtalmologie/Médecin spécialiste en ophtalmologie
- Médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie/Médecin spécialiste en oto-rhino-laryngologie
- Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie/Médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie
- Médecin spécialiste en radiologie/Médecin spécialiste en radiologie

Adresses

Association des médecins de famille et de l'enfance Suisse (mfe)
Secrétariat général
Effingerstrasse 2
3011 Berne
Tél.: 031 508 36 10
<https://www.medecinsdefamille.ch>

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<https://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
<https://www.fmh.ch>

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
<https://www.siwf.ch>

Pédiatrie suisse
Société suisse de pédiatrie (SSP)
Secrétariat
Rue de l'Hôpital 15
Case postale 516
1701 Fribourg
Tél.: 026 350 33 44
<https://www.pediatriesuisse.ch>